Un plan d'action pour le tourisme de croisière

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 23-11-2006 23:30:00

o Une convention signée entre le ministère et divers intervenants à Agadir
o Organisation des infrastructures portuaires, des prestations de services, sécurité...
o Objectif: atteindre 300.000 croisiéristes à l'horizon 2015

Après Casablanca, c'est au tour d'**Agadir** de bénéficier d'un plan pour le **développement du tourisme de croisière** (cf.www. leconomiste.com). Mardi, le ministre de tutelle, Adil Douiri, a présidé au cours d'un séminaire la signature d'une convention en faveur du développement de cette niche dans la **station balnéaire**. Les partenaires de cette opération sont, outre le ministère du Tourisme, la **wilaya du Souss-Massa-Draâ**, la **Commune urbaine d'Agadir**, la **Préfecture de police**, le **Conseil régional du tourisme d'Agadir** et la **Direction d'exploitation du port de la cité**. A travers cette alliance, il s'agit pour l'ensemble des parties concernées de mettre en oeuvre un plan d'action qui devrait être bouclé en six mois à compter de la date de conclusion de la convention. Convention dont les grands axes s'inscrivent dans le cadre de la vision «croisière 2015» mise en oeuvre par le département du Tourisme. Il est notamment question de l'organisation et l'embellissement des infrastructures portuaires ainsi que des sites touristiques de la ville. L'objectif est d'améliorer les prestations de services liées à l'activité de croisière tant au niveau du port qu'à l'extérieur de l'infrastructure. Le renforcement de la sécurité, la propreté dans l'enceinte portuaire et dans la ville sont aussi au menu du contrat. Ce dernier aborde également la promotion de la destination auprès des opérateurs étrangers travaillant sur cette niche.

Le dessein à travers l'ensemble de ces mesures est de déclarer le **port d'Agadir** escale d'attache, et d'y atteindre plus de 300.000 croisiéristes à l'horizon 2015. La ville en a reçus 100.000 en 2005. Dans le Royaume, l'activité a enregistré 250.000 croisiéristes en 2005. Pour doper ce chiffre, outre le **port d'Agadir**, ceux de Casablanca, Tanger et Safi sont aussi concernés par le programme de la vision «croisière 2015». Le développement de ce segment aura un impact important sur l'activité économique du pays et particulièrement des régions concernées. Pour la réussite du projet, il est nécessaire, toutefois, de renforcer la filière des réceptifs.

Source : L'Economiste